



Département du Haut Rhin – MUNSTER

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION DE MISE EN SECURITE DE NIDS DE CIGOGNES

Décision autorisée par le service de la DREAL – service Eau, Biodiversité et Paysages
– Pôle espèces et Expertise Naturaliste par courrier en date du 31 janvier 2017 et vu
l'avis du CD68

Personne autorisée : **M. le Maire de Munster**

Personne mandatée (pompier, entreprise etc.) : **Entreprise GUHRING TOITURES Sarl**

Adresse des nids à mettre en sécurité : **Bâtiment Batial (11 & 13 Place du Marché)
Eglise Protestante (Place du Marché)**

1° Date d'intervention : du 20 au 22 Février 2017

Préventive

En urgence

2° Type d'intervention :

Destruction du nid (4) : 2 car ils obstruaient les descentes de gouttières, 1 non
stable au coin de la toiture, 1 non stable dans le hêtre pleureur le long de l'église.

Renforcement du nid par la mise en place d'une corbeille métallique sécurisé

Déplacement du nid sur un autre bâtiment ou poteau

Nettoyage et remise en état du nid (6)

Mise en place d'un dispositif d'effarouchement

Autres dispositifs : pose de 2 tuyaux dans chéneau pour éviter l'obturation de
la descente des eaux pluviales

Déplacement des cigognes

✓ Nombre :

✓ Destination : Centre de réintroduction de :

✓ Durée de la détention :

✓ Date et lieu du relâcher :

3° Personne chargée de l'intervention sur le nid :

La personne autorisée par l'arrêté préfectoral

Autre personne (préciser) :



4° Difficultés techniques éventuelles rencontrées pendant l'intervention :

Aucune.....
.....
.....

5° L'action a-t-elle fait l'objet d'un communiqué local ? (affichage sur site ou en Mairie)

- Oui
- Non

Sous quelle forme : Insertion presse local (DNA et Alsace) et Arrêté Municipal (copies jointes).

6° Cette intervention a-t-elle fait l'objet de remarques de la part des tiers ?

- Oui
- Non

Lesquelles :

Date : Munster, le 6 mars 2017

Signature :

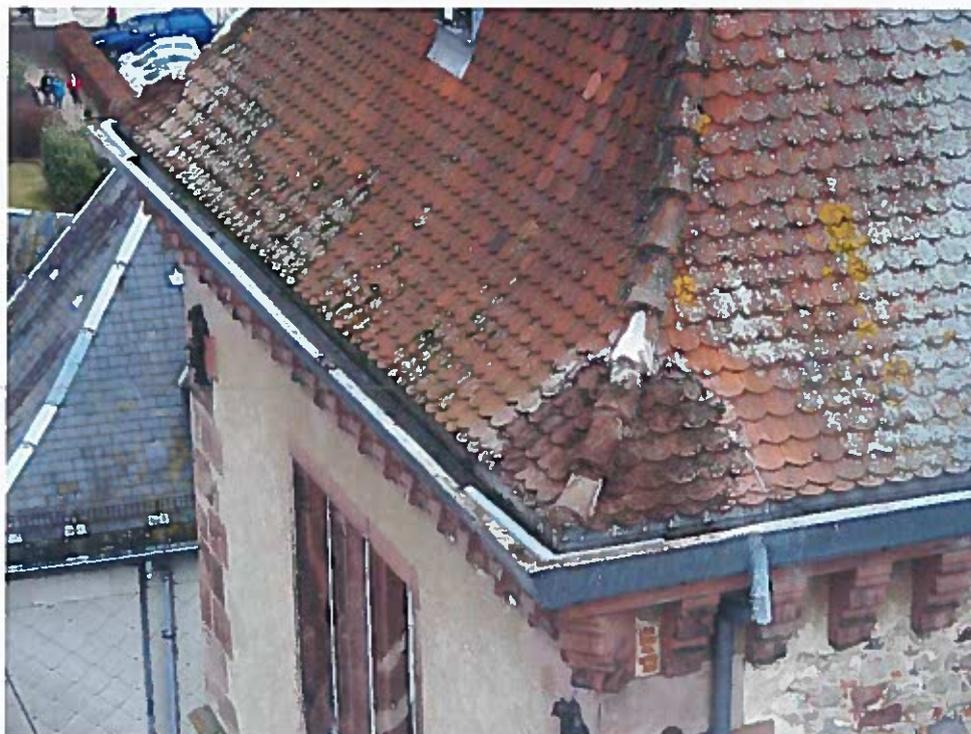


Monique Martin
Monique MARTIN
Adjoint délégué

Photos jointes au dossier.



Vue d'un nid de cigognes avant dépose car obturation de la descente d'eau – pose de tuyaux PVC en prévision d'une éventuelle nouvelle installation d'un nid.





Vue d'un nid de cigognes déposé car trop de poids sur la gouttière et devenu instable





Vue d'ensemble du bâtiment et de la nacelle pour réaliser l'intervention.







Réglementant la circulation et le stationnement des rues Place du marché, Saint Grégoire, Sébastopol, Dôme, Presbytère, Didio, lors des travaux de sécurisation des nids de cigognes, et d'entretien des toitures de bâtiments communaux et privé du 20 au 22 février 2017.

Le Maire de la Ville de Munster,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministérielle du 6 novembre 1992 ; livre I – 8^e partie – signalisation temporaire ;

Vu l'avis de la DREAL en date du 31 janvier 2017 donnant préconisation sur l'intervention de sécurisation des nids de cigognes,

Vu la demande formulée le 15 février 2017 par l'entreprise GUHRING ;

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux de sécurisation des nids de cigognes et d'entretien des toitures des bâtiments communaux situés aux 9, 10, 11 et 13 Place du Marché à Munster (68140) ainsi que de l'église Protestante et de la Mairie, effectués par l'entreprise GUHRING et mandatée par la ville de Munster et d'intervention sur des toitures privées rue du Presbytère et rue du Général Didio, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement selon les contraintes et l'avancement des travaux ;

Arrête :

Article 1^{er} : Du lundi 20 au mercredi 22 février 2017, la circulation et le stationnement seront interdits, selon l'avancement des travaux d'entretien et de sécurisation, dans les rues suivantes :

- La rue située entre la Place du Marché et le bâtiment du Batial, ainsi que la rue située entre la Place du Marché et le parvis de l'Eglise Protestante,
- Le tronçon de la rue Sébastopol située entre la Place du Marché et la rue du Dôme,
- Le tronçon de la rue Saint Grégoire situé entre la rue du Dôme et la Place du Marché,
- La rue du Dôme,
- La rue du Presbytère,
- La rue du Général Didio,
- La rue de la Mairie.

Article 2 : La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire. La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge de l'entreprise. La signalisation de déviation est à la charge des services techniques de la ville de Munster et sous la responsabilité du Maire.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Munster.

Article 5 : Monsieur le Maire de la commune de Munster, Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Munster, Monsieur le chef de la Police de Munster, Monsieur le chef de la Brigade Verte de Munster, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Procureur de la République
- La Brigade de Gendarmerie de Munster
- La Police Municipale de Munster
- La Brigade Verte de Munster
- Centre Intervention et de Secours de Munster
- L'entreprise GUHRING
- DREAL – Service Espèces et Expertise Naturaliste
- Le Service Technique de la Ville de Munster

Le présent arrêté a été affiché et publié ce jour suivant l'usage local

MUNSTER, le 17 février 2017



MUNSTER, le 17 février 2017

Monique MARTIN
Adjointe déléguée



Monique MARTIN
Adjointe déléguée

MUNSTER A partir du 20 février

Sécurisation des nids de cigognes

Chaque année, les communes ont l'obligation réglementaire de procéder à la vérification et au démontage, si nécessaire, des nids de cigogne présents sur les édifices publics. Cette opération, placée sous le contrôle de la Préfecture et des services de la DREAL, Pôle Espèces et Expertise Naturaliste, obéit à un calendrier précis tenant compte du rythme de vie de l'espèce.

La charge de plusieurs centaines de kilos placée en équilibre sur des angles de toiture, cheminées ou arbres représente effectivement un

risque important pour les passants, d'où l'obligation de supprimer les éléments les plus dangereux.

Il s'agit d'intervenir suffisamment tard pour que les cigognes renoncent à reconstruire le nid supprimé au même endroit dangereux. Elles se tourneront alors vers les nids sécurisés (mâts ou paniers) garnis à leur intention.

Sauf intempéries ou problèmes techniques, les interventions sur les nids à Munster auront lieu entre le lundi 20 et le mercredi 22 février.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Offices catholiques

Communauté de paroisses catholiques St Sébastien aux Rives de la Fécit

Walbach

Samedi : 18 h, messe dominicale.

Wasserbourg

Dimanche : 10 h, messe dominicale.

Soultzbach

Mardi : 19 h, messe.

Wilt-au-Val

Mercredi : 18 h, messe.

Communauté de paroisses catholiques

St-Grégoire du Val de Munster

Munster

Dimanche : 10 h 30, messe à l'église St Léger ;

Léger : jeudi : 9 h, messe à l'église St Léger ;

vendredi : 18 h 30, messe à l'église St Léger.

Stossviller

Samedi : 19 h, messe à l'église.

Muhlbach

Dimanche : 9 h, messe à l'église.

Communauté de paroisses des Trois

Collèaux - Saint-Jean IX

Eggenstein : samedi : 18 h 30, messe antérieure, jeudi : 18 h 30, messe à la chapelle.

Vegitsharffen : dimanche : 9 h 30, grand-messe.

Hentisheim : dimanche : 11 h, grand-messe.

Mardi : 18 h 30, messe à la chapelle.

Autres confessions

Assemblée chrétienne

10 rue Jean-Henry Munster

Dimanche : 10 h, culte.

MUHLBACH-SUR-MUNSTER Ouverture

Nicolas, ou le marathon de la boulange

La première journée d'ouverture, jeudi 16 février, a été tout sauf un four pour le nouveau boulanger de Muhlbach.

Combien de fois Jessica a-t-elle mis un pied dans le fournil pour demander : « Dans combien de temps les farinées ? » Combien de fois Nicolas a-t-il grigné ses baguettes, alignées sur le tapis avant l'enfournage ?

Pour son premier jour, jeudi, le Petit Schiltteur n'a pas désempli. « Je m'attendais à un démarrage chaud, avoue Nicolas, mais pas autant ! » La nouvelle boulangerie de Muhlbach a ouvert sa porte à 4 h 30. Deux heures plus tard, « c'était déjà l'affluence », commente le jeune boulangier.

À 9 h, il avait cuit 600 baguettes sans sommell : « Ça commence à piquer un peu », lâchait-il en fin de matinée. Entre baguettes, pains spéciaux, viennoiseries, beignets, le Petit Schiltteur aura avalé 300 kilos de farine pour son premier jour.

Avec les bras plongeaunts

« Ça fait du bien de retrouver une boulangerie, commente un habitué de la rue Principale, elle est en plus bien située ». Et ça va encore s'arranger pour les clients de passage avec la pose de l'enrobé, prévu jeudi après-midi, permettant le stationnement devant la boulangerie puis avec la mise à disposition d'un grand parking de l'autre côté de la rue.

« Ce ne sera pas seulement un



Jessica n'a pas cessé de réapprovisionner, jeudi matin avec les baguettes de son compagnon PHOTO DNA - JULIEN KAUFFMANN

la boulangerie, ce sera aussi une aire de verdure avec des bancs ». Le projet municipal qui mijotait depuis cinq ans doit voir le jour cette année.

sympa, confirme Nicolas, il m'a bien aidé ». À aucun moment jeudi matin, Jessica, une heure de sommeil au compteur, n'a pu souffler, l'opération une baguette achevée une offre devant sans doute la fréquentation, 2 500 prospectus ayant été distribués. En plus du bonjour chantant de la patronne, les clients avaient donc droit à une première opération commerciale.

Nicolas, lui, a les yeux qui brillent quand son pain « craque » comme il dit, « quand ça croustille avec une simple mme.

bre froide, son four à étages, son pétrin à bras plongeaunts, venant parfois épauler sa compagne à la vente ou au percolateur pour approvisionner le salon de thé. Parmi les premiers clients, le maître ne cachait pas sa satisfaction : « C'est un départ très encourageant, mais on n'en doutait pas, les gens sont prêts à se déplacer pour trouver de la qualité ». Le Petit Schiltteur est placé selon lui dans une « situation stratégique ». ■

Aujourd'hui samedi 18 février, Nicolas et Jessica attendent leur pain.

